
REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 18 AVRIL 2023
RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Bureau directeur du comité territorial de rugby de La Réunion s'est réuni le 18 avril 2023 à 19 heures en visio.

Étaient présents : Daniel Blondy, Monique Cathala, Marie-Hélène Neyra, Nikos Mothe, Stéphane Marquer et Jean-Michel Bouchon

invité : Wilfrid Hoarau

Ordre du jour :

- Situation de l'arbitrage
- Questions diverses

Situation de l'arbitrage

Wilfrid Hoarau expose la situation difficile de l'arbitrage.

L'absence de désignation d'arbitres pour le 15 avril a résulté d'une absence de réponse des intéressés, le vendredi soir.

Le message de la présidente de Saint-Pierre, qui attirait l'attention du comité sur un problème survenu au cours d'un match sénior opposant Le Tampon à Saint-Pierre, n'a pas été mal reçu par les arbitres, mais il illustre les difficultés rencontrées pour accomplir leur mission.

Le comportement de certains joueurs, d'une partie de l'encadrement et du public, pose problème. Certains arbitres sont mis en cause et des attaques sont dirigées contre leur rôle mais également contre leur personne. Ils ressentent un manque de respect et de soutien.

Ce constat s'inscrit dans un contexte de diminution du nombre des arbitres disponibles et de leur vieillissement (plus de la moitié sont âgés de plus de 45 ans).

Une réunion de la commission arbitrage est fixée demain, 19 avril.

Il est rappelé qu'aucune candidature aux fonctions de DTA ne s'est fait jour et que la commission est dotée d'un responsable chargé de l'organisation de l'arbitrage, qui peut déléguer certaines de ses tâches à d'autres membres.

Une chartre de l'arbitrage a été élaborée et validée par le comité directeur le 15 février 2020. Elle n'a pas donné lieu à application du fait de l'épisode « covid ». Les arbitres devraient se réapproprier ce document pour l'amender et soumettre d'éventuelles modifications.

Les incidents qui surviennent sur le terrain doivent donner lieu à des rapports circonstanciés, soumis à la commission de discipline, lorsque celle-ci est compétente.

Le bureau du comité est solidaire des arbitres mais il ne peut pas se substituer à la commission de discipline Celle-ci a toujours développé une politique tendant au soutien aux arbitres.

Sur environ 25 arbitres licenciés, seuls une quinzaine assurent effectivement la fonction et il est nécessaire d'augmenter ce nombre

Une réunion avec les présidents de club et les entraîneurs sera organisée au sujet de l'arbitrage.

Un compte rendu du week-end de cohésion des arbitres sera transmis au bureau.

Questions diverses :

- Un courrier sera transmis à la commune de l'Etang Salé pour informer qu'en raison d'une absence de conformité le stade Delgard n'est plus habilité à recevoir des compétitions de rugby.
- Des démarches sont en cours en vue d'une prise en charge complémentaire des frais de soins d'un joueur malgache blessé lors du dernier tournoi à Saint-Paul.

La séance est levée à 20 h15.

Jean-Michel Bouchon

Secrétaire général

